



Rapport de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
**Enquête sur la pratique du mécénat par les structures
œuvrant dans le domaine de l'environnement**

Le 13 juin 2017

DREAL Nouvelle-Aquitaine
Mission Développement Durable
Pôle Innovation Économie Durable
Sylvie FRUGIER – Fanny ROUSSET (stagiaire)



Direction régionale de L'environnement, de l'Aménagement et du Logement

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

I- Caractéristiques de l'enquête.....	3
A- Objectifs de l'enquête.....	3
B- Sélection des structures à interroger.....	3
C- Questionnaire.....	7
II- Résultats de l'enquête.....	9
III- Annexes.....	20

I- CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE

Cette enquête porte sur la pratique du mécénat par les structures œuvrant dans le domaine de l'environnement (associations, fédérations, parc naturel, conservatoires, entreprises sociales) en Nouvelle-Aquitaine.

Elle est réalisée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la création d'un « Pôle Mécénat » en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine notamment. C'est lors de la réorganisation territoriale des trois anciennes régions que la question de la création d'un Pôle Mécénat en Nouvelle-Aquitaine s'est posée.

Une étude de décembre 2016 de Tom Phelepp, stagiaire de l'IRA de Nantes, a été réalisée sur « la politique de mécénat culturel en Nouvelle-Aquitaine ». Elle montre que le mécénat a un sens à toutes les échelles du territoire et que les sollicitations de la part des porteurs de projets, des entreprises et des collectivités sont de plus en plus nombreuses.

A- Objectifs de l'enquête

- Connaître le positionnement des structures en matière de mécénat.
- Identifier les pratiques de mécénat et de collecte de fonds privés.
- Connaître la structure budgétaire de l'association.
- Connaître le regard sur les partenariats développés avec le secteur privé.
- Identifier les contraintes qui limitent le recours à des pratiques de mécénat.
- Identifier les besoins en matière de mécénat environnemental : formation, information, mise en relation...

B- Sélection des structures à interroger

- Mobilisation des bases de données

Nous avons utilisé des bases de données fournies par le Pôle Sensibilisation et Gouvernance : un tableau recensant des associations du Limousin, un tableau recensant des associations de Poitou-Charentes, un tableau recensant des associations d'Aquitaine, ainsi qu'un tableau recensant des associations de la Nouvelle-Aquitaine pour l'AAP 2017 pour le soutien à la vie associative.

À partir de ces bases de données, nous avons réalisé une synthèse de tous les tableaux en un seul recensant alors 267 structures de tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

- Recherche sur les structures

Pour chaque structure, nous avons renseigné le domaine d'action de la structure lorsqu'il n'était pas déjà présent dans la base.

- Tri

Après avoir déterminé les domaines d'action, nous avons regroupé les associations en 11 grandes thématiques dont :

- **4 thématiques parmi les 8 identifiées dans l'Annuaire du mécénat d'entreprise** pour l'environnement et le développement durable réalisé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement en 2010-2011 qui sont :

- La sauvegarde de la biodiversité, préservation de la faune, de la flore
- La protection des milieux et des équilibres naturels des espèces, de la biodiversité
- Le soutien à des acquisitions de terrains, l'entretien des sites
- La diffusion de la connaissance, la recherche

Ces thématiques sont en effet ressorties lorsqu'on regardait le panel des structures et, de plus, elles couvrent les domaines d'action de la DREAL.

○ **7 thématiques identifiées en plus :**

- recyclage
- mobilité
- agriculture
- maîtrise de l'énergie
- Économie collaborative
- chasse
- pêche

Nous avons retenu ces thématiques soit parce qu'elles étaient suffisamment présentes dans notre base de données pour vouloir créer une thématique (agriculture, recyclage, chasse, pêche), soit parce que la thématique nous semblait intéressante à questionner même si elle n'apparaissait pas dans l'annuaire proposé par l'ancien Ministère (mobilité, énergie, économie collaborative).

• **Choix des structures à enquêter**

Parmi le panel de structures disponibles pour la Nouvelle-Aquitaine, nous en avons sélectionné 60 à interroger, dans toutes les thématiques et de tous les départements de la région. Parmi les structures retenues, il y a des associations pour une grande part, mais aussi des fédérations, des conservatoires et un Parc Naturel. Elles sont présentées par thématiques et départements / ex-régions dans le tableau suivant :

Thématique	Département et ex-région	Structures : Associations, fédérations, conservatoires et Parc Naturel NA
La sauvegarde de la biodiversité, préservation de la faune, de la flore	17	Les ailes de la vie (abeilles)
	23	Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin
	33	Association Bassin d'Arcachon Écologie
	33	CREPAQ (association d'éducation populaire pour la transition écologique)
	33	Association Ecoacteurs en Médoc (flore)
	47	SEPANSO
	47	MIGADO (poissons migrateurs Garonne- Dordogne)
	47	Au fil des Séounes (préservation env et EEDD)
	64	SEPANSO
	79	Prom'haies (défense des haies et arbres hors forêt)
	86	Conservatoire pour la protection des primates
	87	Société Limousine d'Odonatologie (libellules)
	87	SOS Faune Sauvage
	AQ	LPO (oiseaux)
	LIM	Société Mycologique du Limousin (champignons)
LIM	Société Entomologique du Limousin (insectes)	
LIM	Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (mammifères, reptiles, amphibiens)	
NATIO	LPO (oiseaux)	
La protection des milieux et des équilibres naturels des espèces, de la biodiversité	17	ECOLE Espace de Culture Océane du Littoral et de l'Environnement (mer)
	64	SURFRIDER
	79	APIEE (qualité de l'eau)
	79	Coordination Pour la Défense du Marais Poitevin
	PC	Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
	LIM	Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin
Le soutien à des acquisitions de terrains, l'entretien des sites	87	Terre de liens Limousin (aide installation agriculteurs)
La diffusion de la connaissance, la recherche	16	Maison Paysanne de France (connaissance et sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager)
	16	Charentes Nature (recherche, EEDD, protection biodiversité)
	16	Les jardins respectueux (sensibilisation et éducation par les jardins)
	19	CPIE 19 (EEDD)
	24	CPIE Périgord Limousin
	24	Pour les enfants du Pays de Beleyme (EEDD)
	33	CPIE Médoc (marais Pointe du médoc)
	33	Les alternatives de Lily (transition écologique)
	40	CPIE Pays Seignanx Adour
	40	Les amis de la Terre Landes (sensibilisation aux questions de transition)

		écologique et de justice sociale)
	64	CPIE Pays Basque
	64	CPIE Littoral basque
	79	IFREE (EEDD)
	79	Association Mainate (festival de Ménigoute)
	86	Vienne nature (recherche et EEDD)
	86	Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne (EEDD)
	AQ	Graine Aquitaine
	LIM	Limousin Nature Environnement
	PC	Graine Poitou-Charentes
Le recyclage	19	ARBRE (déchets)
	23	Court-Circuit (ressourcerie)
	24	Au ras du Sol (formation sur compost, jardin, cuisine)
	33	Etu-Recup (ressourcerie étudiante)
	86	Compost' Age (formation et animation autour du compost)
	87	La Boîte à papiers (recyclage, insertion)
	87	Le monde allant vers... (ressourcerie)
La mobilité	33	Association Locale d'usagers Vélocité (vélo)
La maîtrise de l'énergie	17	Défi énergies 17
	19	Énergies Pour Demain
L'agriculture	33	Le bocal local (agriculture et ESS)
	87	Mille et une semences limousines (semences végétales)
	NA	Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques (Soutien agriculture biologique)
Chasse	NA	FRC NA
Pêche	NA	Pêche Nouvelle Aquitaine
Économie collaborative	87	Limouzi-lab (fablab)
Les actions de croisement avec la culture (patrimoine bâti...) et du social (accessibilité, handicap...)		Non présent dans la base de données.
La lutte contre les pollutions et les nuisances		Non présent dans la base de données.
L'amélioration du cadre de vie en milieu urbain ou rural		Non présent dans la base de données.
TOTAL		60
TOTAL ex-régions	Ex-Aquitaine	22
	Ex-Limousin	17
	Ex-Poitou-Charentes	16
	Nouvelle-Aquitaine	3
	National	1

C- Questionnaire

Il s'agit d'une enquête par questionnaire.

Le questionnaire comprend :

- 41 questions réparties en 7 parties comme suit :
 - Constat : positionnement de votre structure en matière de mécénat environnemental
 - Identification des pratiques et des stratégies de mécénat et de collecte de fonds privés.
 - Structure budgétaire de votre institution : évaluation quantitative des financements privés et de leur nature.
 - Quel regard sur les partenariats développés avec le secteur privé ?
 - Identification de vos besoins en matière de mécénat environnemental.
 - Perspectives de votre approche de mécénat.
- Plusieurs types de questions :
 - des questions de constat
 - des questions d'opinion
 - des questions quantitatives
 - des questions qualitatives
 - des questions fermées (binaire, à choix multiple, avec une échelle de valeur) et des questions ouvertes.

→ *Questionnaire disponible en annexes (Annexe 1).*

- **Conception du questionnaire**

La DREAL est partie d'un questionnaire élaboré par la DRAC Nouvelle-Aquitaine sur ce même thème du mécénat. Elle a gardé la même structure de questionnaire en l'adaptant au mécénat environnemental.

- **Passation du questionnaire**

Le questionnaire a été envoyé par mail aux différentes structures. Au préalable, les structures ont été informées par téléphone de l'objet de l'enquête et de l'envoi du questionnaire. Il leur a été proposé, si elles le souhaitaient, de renseigner le questionnaire par téléphone.

Le mail d'envoi du questionnaire expliquait le contexte de l'enquête et les différentes manières de le renseigner selon la pratique ou non du mécénat. Les organigrammes de la DREAL et de la Mission Développement Durable étaient joints également.

→ *Voir le mail envoyé en annexe (Annexe 2).*

- **Consignes**

Les structures pratiquant le mécénat devaient répondre à toutes les questions.

Pour faciliter le remplissage du questionnaire pour les structures n'en faisant pas, les questions auxquelles elles pouvaient répondre ont été identifiées (sur le questionnaire, une croix bleue « X » était placée devant les questions qui les concernaient).

- **Remédiation : dysfonctionnements constatés et moyens d'amélioration**

- le mode d'administration du questionnaire : rempli en ligne, le questionnaire aurait été plus simple à dépouiller. Cependant, le fichier informatique a permis aux répondants de préciser leurs réponses là où il n'y avait pas de cadre prévu pour le faire.

Quelques chiffres sur les structures répondantes

- 33 structures répondantes (55 % de taux de réponse).
- 31 associations, 2 conservatoires d'espaces naturels.
- 5 structures ne comptent aucun salarié, 17 ont entre 1 et 10 salariés, 11 ont plus de 10 salariés.
- Par ex-régions :
 - 14 d'ex-Aquitaine
 - 5 d'ex-Limousin
 - 10 d'ex-Poitou-Charente
 - 3 de Nouvelle-Aquitaine
 - 1 Nationale
- Par thématiques :
 - 12 « sauvegarde de la biodiversité, préservation de la faune, de la flore »
 - 4 « protection des milieux et des équilibres naturels des espèces »
 - 1 « Le soutien à des acquisitions de terrains, l'entretien des sites »
 - 9 « diffusion de la connaissance, recherche »
 - 1 « recyclage »
 - 1 « mobilité »
 - 2 « agriculture »
 - 1 « chasse »
 - 1 « pêche »
 - Rq : Aucune structure des thématiques « maîtrise de l'énergie » et « économie collaborative » n'ont répondu

→ Voir le tableau récapitulatif des répondants en annexes (Annexe 3).

Quel accueil du questionnaire par les structures ?

Sur 60 structures sélectionnées pour répondre au questionnaire, 33 ont effectivement répondu, ce qui équivaut à un taux de réponse de 55 %.

Les structures ne pratiquant pas le mécénat et n'envisageant pas d'en faire pour le moment ont sans doute été moins enclines à retourner le questionnaire. Par ailleurs, la dernière question – « Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'avons pas abordé ? » – laissait une possibilité d'expression quant à la perception du questionnaire ou du mécénat dont certaines structures se sont saisies. Elles ont évoqué leur difficulté à attirer des mécènes ou encore leur défiance vis-à-vis des dons des entreprises.

D- Dépouillement des questionnaires et méthode d'analyse

Le questionnaire a été dépouillé manuellement dans un tableur Libre Office.

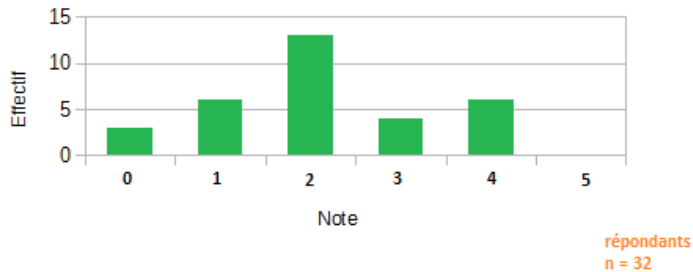
Des graphiques ont été réalisés pour les questions fermées les plus pertinentes. Les réponses plus libres ont également été recueillies et traitées lorsque l'analyse le nécessitait.

II- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1. Constat : positionnement des structures en matière de mécénat environnemental

Question 1

Sur une note de 0 à 5, comment évaluez-vous au sein de votre structure, vos connaissances en matière de mécénat ?

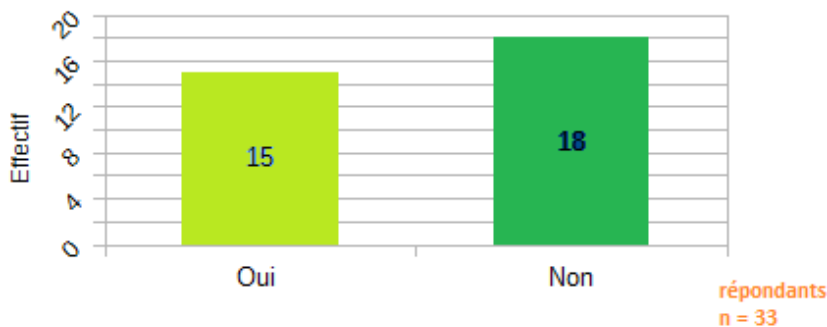


La note que donnent le plus souvent les structures sur leur connaissance du mécénat est 2.

Les structures pratiquant le mécénat ont souvent plus de connaissances en matière de mécénat (elles ont plus souvent mis un 4) que celles qui n'y ont pas recours.

Question 2

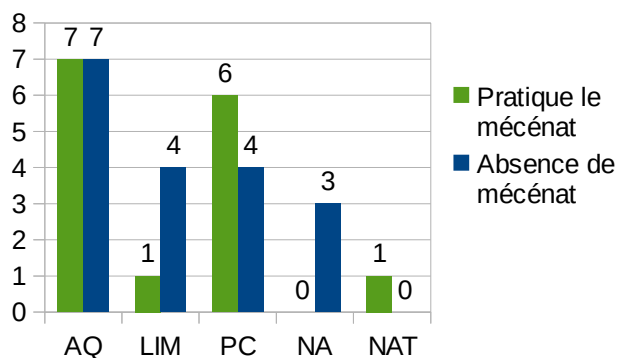
Au cours des cinq dernières années, avez-vous mis en place, dans le cadre de votre activité, des projets de mécénat au sein de votre établissement ?



Parmi les 33 structures répondantes, seules **15 ont mis en place des projets de mécénat** au cours des cinq dernières années.

Parmi les structures non répondantes à l'enquête, six nous ont dit par téléphone ne pas être intéressées pour y répondre, souvent car elles ne pratiquent pas de mécénat, et en ont parfois une opinion négative (« Le mécénat est une mauvaise idée, mieux vaut que les entreprises payent des impôts, c'est une façon pour l'Etat de se désengager de sa mission [...] détricotage de la démocratie »).

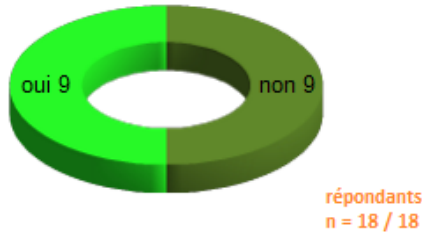
Pratique du mécénat par ex-régions



En Ex-Aquitaine : 7 / 14
 En Ex-Limousin : 1 / 5
 En Ex Poitou-Charentes : 6 / 10
 Nouvelle-Aquitaine : 0 / 3
 National : 1 / 1

Question 3a

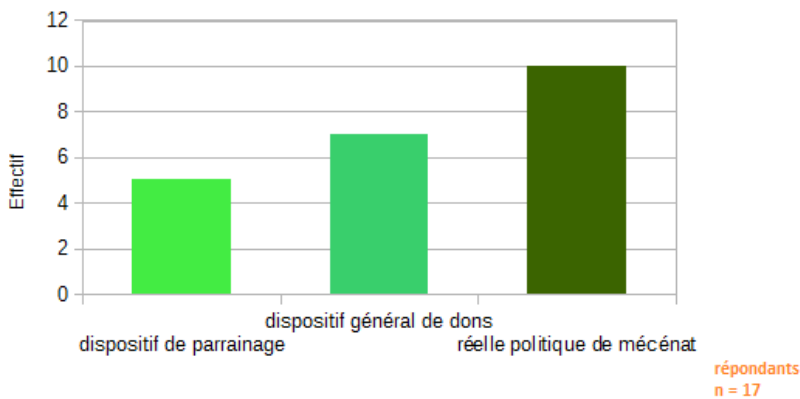
Si vous n'avez pas mis en place de projets de mécénat, souhaitez-vous le faire prochainement ?



Parmi les structures ne faisant pas de mécénat – au total 18 – **la moitié souhaite mettre en place une politique mécénat** prochainement et l'autre moitié ne souhaite pas en mettre une en place.

Question 3b

Les projets de mécénat mis en place relevaient-ils d'une "réelle politique de mécénat", ou d'un dispositif général de dons ou de parrainage ?

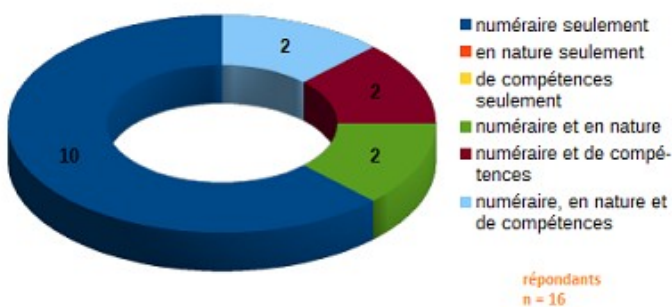


Parmi les structures interrogées ayant déjà fait appel à des partenariats privés, **la majorité dit avoir mis en place une réelle politique de mécénat.**

Cela dit, la distinction entre les trois possibilités (mécénat, dons, parrainages) n'est pas évidente et certaines structures confondaient le parrainage, les dons et le mécénat.

Question 4

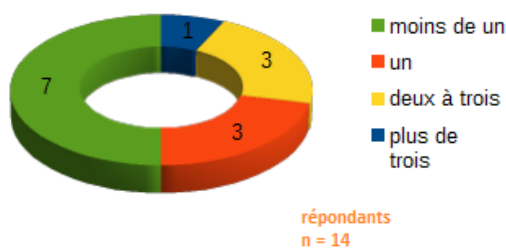
Ces partenariats relevaient-ils du mécénat en numéraire, en nature ou en compétences ?



La plupart des actions de mécénat relèvent du **mécénat numéraire**. Le mécénat en nature ou de compétences, lorsqu'il est pratiqué, est toujours associé au mécénat numéraire

Question 5

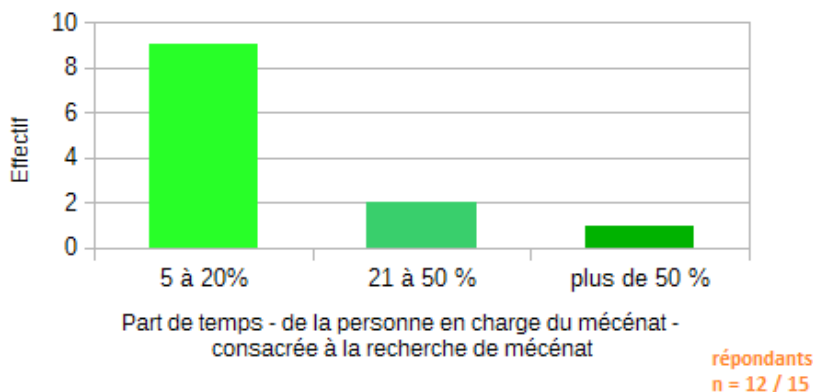
Au sein de votre structure, combien de personnes sont dédiées au développement du mécénat ?



Dans la moitié des structures pratiquant le mécénat, **moins d'une personne est dédiée au développement des partenariats.**

Question 6

Pouvez-vous évaluer la quotité de temps de travail effectif consacrée à la recherche de mécénat ?



Dans 9 structures sur 12, les personnes travaillant sur le mécénat consacrent **5 à 20 % de leur temps à cette tâche.**

Dans une seule structure, identique à la question 5 (soit 3 salariés dédiés au mécénat), le temps de travail dédié au mécénat de ceux qui en ont la charge est supérieur à 50 %.

Question 7

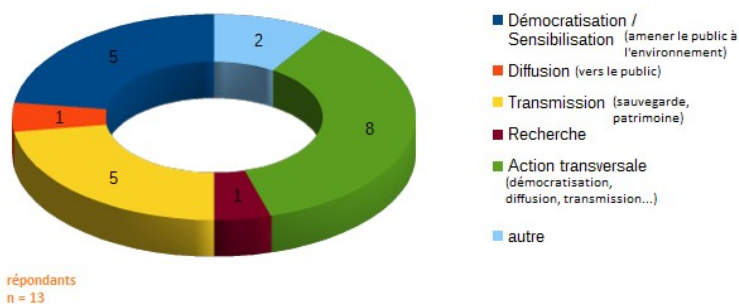
La personne en charge du mécénat a-t-elle suivi une formation spécifique et de quel type ?



La plupart des personnes en charge du mécénat dans les structures interrogées n'ont **pas suivi de formation spécifique.** Cependant, 4 sur les 12 répondantes ont mentionné une formation universitaire.

Question 8

En faveur de quel type d'action sollicitez-vous un soutien financier privé ?

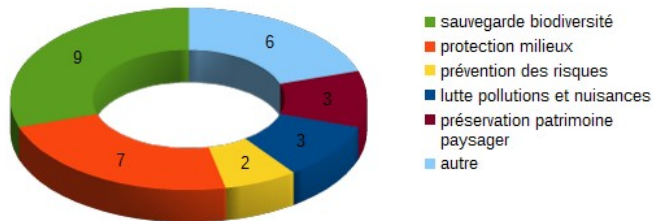


La plupart des répondants font appel au mécénat pour mettre en place des **actions transversales**, mais aussi de la démocratisation et de la transmission.

D'autres réponses ont été données comme l'acquisition d'espaces naturels ou la formation.

Question 9

Dans quels domaines environnementaux votre structure sollicite-t-elle prioritairement du mécénat ?



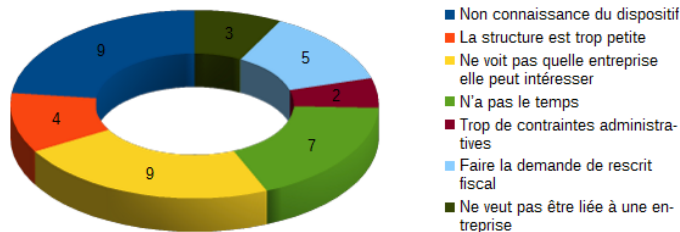
répondants
n = 13

Les domaines pour lesquels les structures sollicitent une aide des entreprises sont divers. Cela s'explique par la diversité des thématiques d'action (voir l'Annexe 3).

2. Identification des pratiques et des stratégies de mécénat et de collecte de fonds privé

Question 10

Si votre structure ne pratique pas ou plus le mécénat, quelles en sont les raisons ?



répondants
n = 17

Les raisons pour lesquelles les structures ne font pas de mécénat sont multiples. Les principales sont :
-la méconnaissance du dispositif
-estimer que les entreprises ne seront pas intéressées par un partenariat
-le manque de temps
-faire la demande de rescrit fiscal.

Le manque de temps a aussi été noté par des structures pratiquant le mécénat.

D'autres raisons ont été évoquées (elles ne relèvent pas toujours de la volonté des structures) :

- l'échec à trouver des entreprises intéressées (« notre activité n'est aussi sûrement pas assez médiatique » ; « nous y avons déjà consacré du temps, sans succès »)
- la non éligibilité (« Non reconnaissance de l'intérêt général, car nous répondons à des marchés publics »)
- le souci d'éthique (« ne pas être lié à n'importe quelle entreprise », « les mécènes ont des exigences sur la réalisation du travail incohérente par l'efficacité du service d'intérêt général que notre structure doit rendre à la société ».)
- La volonté d'indépendance (« l'association s'autofinance par son travail indépendant d'expertise et d'éducation à l'environnement »)

Question 12

Avez-vous déjà rencontré un échec en matière de mécénat environnemental ?

11 structures ont répondu avoir connu un **succès en matière de mécénat**.

7 structures ont, quant-à elles, rencontré un **échec**. Ces échecs concernent surtout leur **impossibilité à attirer des entreprises**.

-« Il semblerait que les projets développés par l'association ne soient pas suffisamment attractifs (?), grand public (?) pour les mécènes potentiels »

-« Oui de nombreux échecs ! les questions d'environnement n'intéressent que très peu les entreprises dans une logique de mécénat. Nombreuses sont celles qui considèrent que c'est une question qui relève de l'action de L'État et des collectivités pour son financement en soutien au monde associatif. Celles qui acceptent de contribuer le font dans un cadre d'action direct auprès de publics, le plus souvent défavorisés ou des scolaires, et de façon ponctuelle. »

-« Les entreprises sollicitées n'ont pas répondu à notre démarche. »

-« Difficultés économiques trop fortes et perte d'impact du message. »

-« Pas d'échec. Mais il est très difficile de trouver des mécènes. »

-« Oui en 2003, EDF Civaux voulait financer des plaquettes démontrant la sécurité de leur installation alors qu'ils étaient sollicités pour financer les acquisitions et la gestion des coteaux calcaires à proximité. »

Question 13

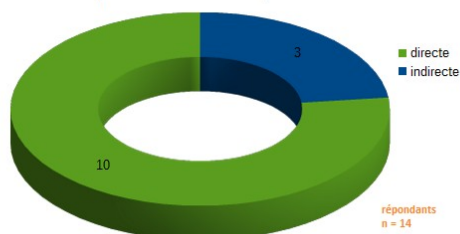
Si vous avez déjà pratiqué une démarche de mécénat ou de collecte de fonds, avez-vous pris contact avec un intermédiaire institutionnel, associatif ou privé ?

Pour relayer leur projet, **4 structures sur 15 ont pris contact avec un intermédiaire institutionnel**, associatif ou privé.

Les intermédiaires cités sont : la Mission Mécénat Dreal Aquitaine, la Fondation Nicolas Hulot, le Fonds 1 % pour la planète, et France Générosité.

Question 14

Avez-vous eu recours à une procédure de recherche / collecte de fonds directe auprès des entreprises ou indirecte par l'intermédiaire d'un organisme de collecte de fonds ?



Concernant la procédure de recherche de fonds, **10 structures sur 12 la font directement auprès des entreprises** et 3 font appel à un intermédiaire (par exemple des fondations).

Question 16

Quels outils de communication utilisez-vous en priorité dans le cadre de vos recherches de mécénat ?

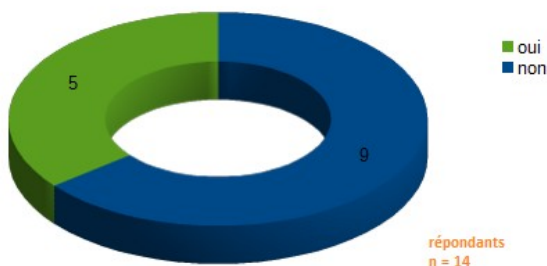


Une bonne communication est importante dans la recherche de financiers.

Le **moyen de communication** le plus utilisé par les structures est le **numérique** (site internet, réseaux sociaux...). La communication orale (événements, rencontres...) est utilisée également. Les relations presse sont moins développées.

Question 18

Vos recherches de financements privés s'orientent-elles prioritairement vers votre territoire d'implantation ?



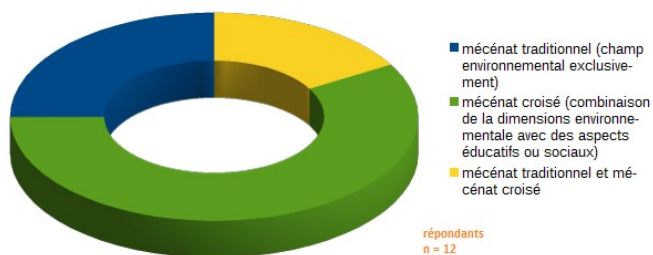
La majorité (9 structures) **n'orientent pas leurs recherches vers le territoire**.

Les 5 structures priorisant le territoire local font cela car ce sont des entreprises susceptibles de les connaître. Cela leur permet d'entretenir un lien dans la durée et cela leur paraît aussi plus pertinent pour le projet à soutenir.

Au niveau national (Baromètre de l'Admical), les partenariats locaux dans le domaine environnemental représentent 61 % des partenariats.

Question 19

Vos projets font-ils appel à du mécénat traditionnel ou du mécénat croisé ?

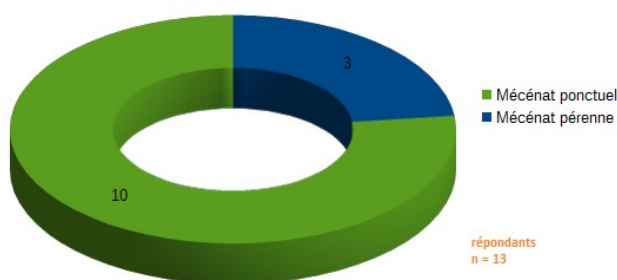


Le **mécénat croisé** semble séduire davantage les structures que le mécénat traditionnel.

Cela peut s'expliquer par le fait que pour un certain nombre des structures interrogées, leur thématique d'action relevait de l'éducation à l'environnement. Ainsi, elles œuvrent à la fois dans l'environnement et dans l'éducation / le social.

Question 20

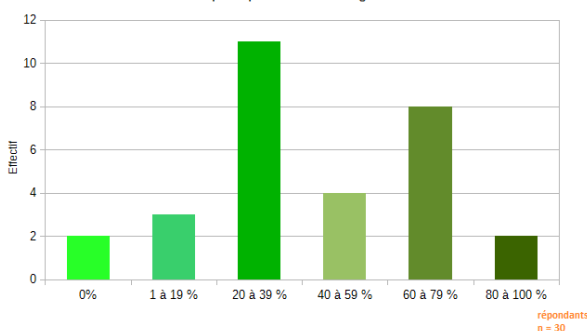
Les partenariats sont ponctuels ou s'inscrivent dans un temps long ?



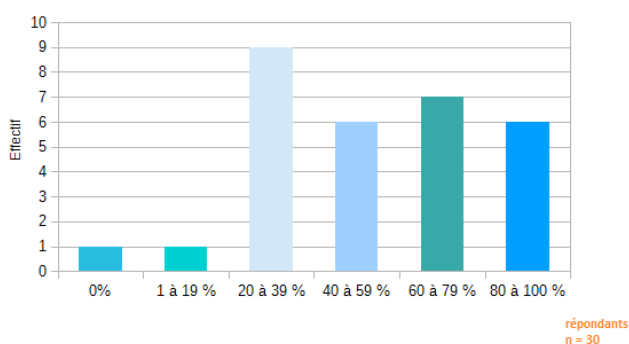
La majorité des structures pratiquant le mécénat ont répondu que les partenariats étaient **davantage ponctuels que pérennes**. L'enquête de l'Admical au niveau national montrait, elle, que les partenariats étaient plus souvent de long terme.

3. Organisation budgétaire des structures

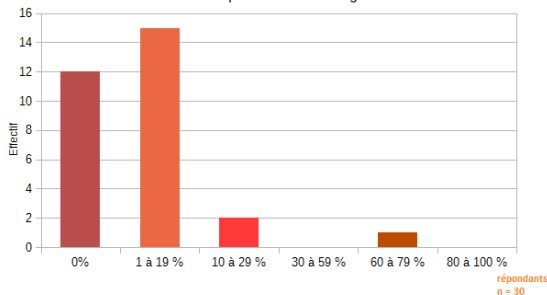
Part des subventions publiques dans le budget des structures



Part des recettes propres dans le budget des structures

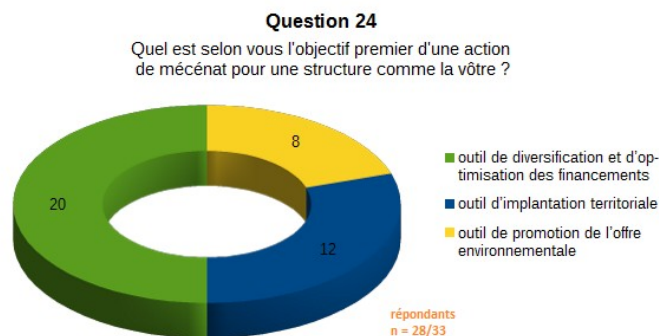


Part des financements privés dans le budget des structures



- Les **subventions publiques** représentent le plus souvent 20 à 39 % du budget ou 60 à 79 %.
- Les **recettes propres** représentent le plus souvent 20 à 39 % du budget et dans 13 structures elles s'élèvent à plus de 60 %.
- Les **financements privés** (mécénat, dons...) sont nuls dans 12 structures et représentent 1 à 19 % du budget dans 15 structures. Dans une structure, ils représentent 60 % du budget.

4. Quel regard sur les partenariats développés avec le secteur privé ?



Pour les structures d'environnement, l'objectif premier d'une action de mécénat est d'être un **outil de diversification et d'optimisation des financements**. Ensuite il est aussi un outil d'implantation territoriale, principalement dans la mesure où le partenariat se fait avec une entreprise locale.

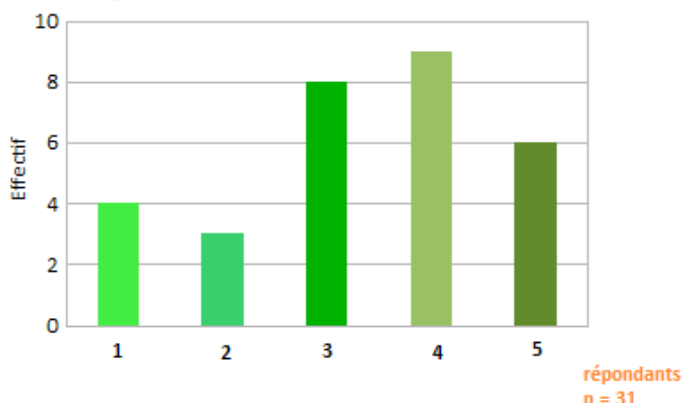
Question 25

Selon vous, quelle est la plus-value générée par de tels partenariats ? (aspect qualitatif)

Concernant la **plus-value qualitative** générée par des partenariats, les structures ont souvent répondu qu'elle était d'ordre **relationnel** et qu'elle favorisait un **rapprochement des compétences**. On peut aussi citer l'ouverture vers un autre monde professionnel ou l'acculturation des partenaires.

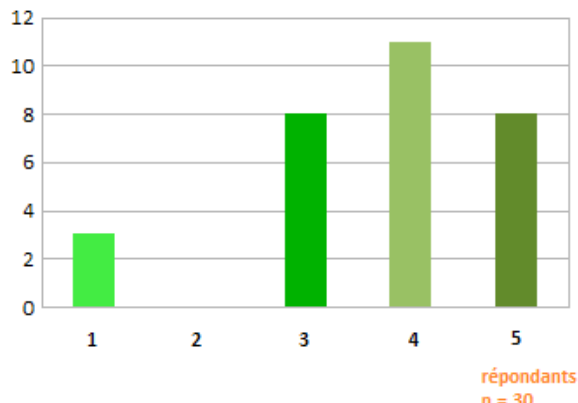
Question 26

Selon vous, une activité environnementale d'intérêt général est-elle compatible avec une intervention privée ?
 1 = "pas du tout d'accord" 5 = "tout à fait d'accord"



Question 28

Selon vous, une opération de mécénat doit-elle être désintéressée de la part du mécène (ou donateur) ?
 1 = "pas du tout d'accord" 5 = "tout à fait d'accord"



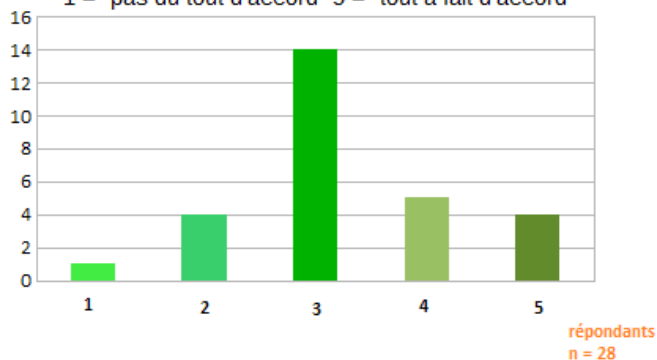
Les structures sont plutôt d'accord avec l'idée qu'une **activité environnementale puisse être compatible avec une intervention privée**. Et en même temps, beaucoup estiment qu'une opération de mécénat doit être désintéressée de la part du mécène.

Pour 7 structures, il n'est pas souhaitable qu'une intervention privée s'immisce dans une activité environnementale d'intérêt général (ce sont les structures ayant répondu « 1 » ou « 2 » à la question 26).

5. Identification des contraintes qui limitent le recours à des pratiques de mécénat

Question 29

La demande de contreparties par le donateur est-elle de nature à freiner le développement du mécénat par votre structure ?
1 = "pas du tout d'accord" 5 = "tout à fait d'accord"

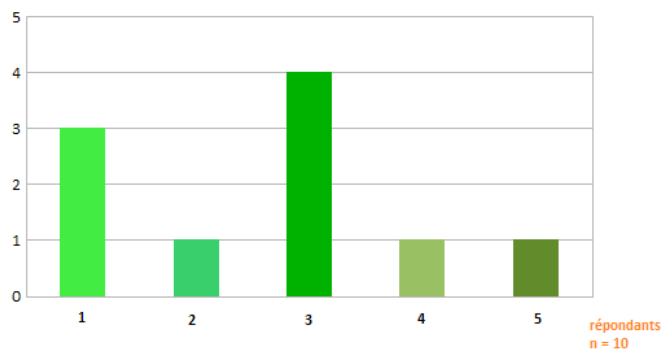


La majorité des structures a répondu 3, elles ne sont donc **pas réellement gênées par une demande de contreparties de la part des mécènes** ; pour certaines, cela dépend aussi de la contrepartie demandée (si elle est en accord avec l'éthique de la structure) et de la sincérité de l'entreprise
« Certaines entreprises sont aussi tentées de surfer sur la vague écologique pour leur image de marque auprès du public, mais pas toujours pour un réel intérêt pour l'environnement (mais je ne suis peut-être pas très objectif, encore que...) »

Mais la demande de contreparties par le donateur est **un frein pour une partie des structures** : elles sont 9 à avoir mis une note de 4 ou de 5.

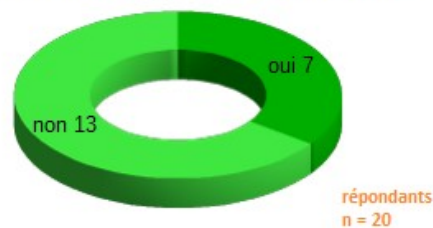
Question 30

Dans vos démarches de mécénat, avez-vous éprouvé des difficultés administratives (sur les conditions d'éligibilité notamment) pour mener à bien votre projet ?
1 = "pas du tout d'accord" 5 = "tout à fait d'accord"



Question 31

La demande de "rescrit fiscal" constitue-t-il un frein au développement du mécénat ?



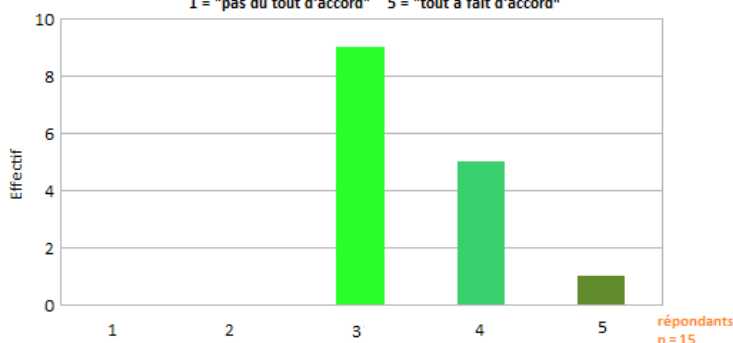
Selon les chiffres de la question 30, la majorité des structures (sur 10 répondantes) n'ont **pas rencontré de grosses difficultés administratives**.

La demande de **rescrit fiscal a tout de même constitué une entrave pour 7 structures sur 20** répondantes. Elles évoquent que le dossier est lourd à monter. Aussi à cause de la baisse des subventions, les structures ont multiplié le nombre de leurs prestations et ne sont plus considérées comme étant d'intérêt général.

Question 32

Dans vos recherches de financement privé, avez-vous éprouvé des difficultés pour nouer des relations et / ou des partenariats avec les entreprises ?

1 = "pas du tout d'accord" 5 = "tout à fait d'accord"



Pour les structures intéressées par le mécénat, la **recherche de mécènes n'est pas évidente**. On retrouve d'ailleurs ce constat à d'autres questions.

Outre les contraintes liées aux contreparties du mécène, aux difficultés administratives ou aux difficultés à nouer des relations avec les entreprises, d'autres limites ont été mentionnées telles que :

- « c'est une procédure longue et chronophage »
- « il y a un manque de réceptivité [des entreprises] »
- « cela demande beaucoup de disponibilité »

6. Identification de vos besoins en matière de mécénat environnemental

Question 34

Parmi vos éventuels en formation, lesquels sont les plus criants ?

Concernant les **besoins en formation**, les réponses qui ont été le plus souvent données sont « **la maîtrise des outils pratiques de la collecte de fonds** » et « **la maîtrise de l'environnement juridique du mécénat** ». La réponse « adaptation aux nouveaux enjeux et au fonctionnement du mécénat d'entreprise » a également été choisie mais dans une moindre mesure.

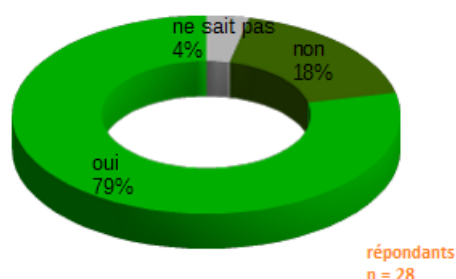
Question 35

Connaissez-vous un ou des organisme(s) de formation en matière de mécénat ?

Seules **4 structures sur 30 répondantes connaissent un organisme de formation** en mécénat. Ont été citées l'Admical, l'Association Française des Fundraisers, ainsi qu'une fondation.

Question 37

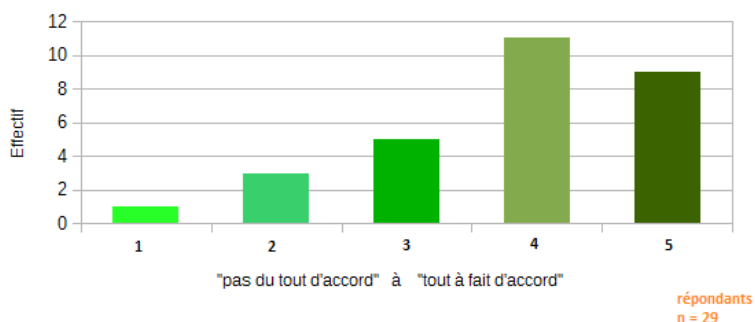
L'existence d'un intermédiaire institutionnel pourrait-elle faciliter vos recherches de fonds auprès des entreprises ?



79 % des répondants pensent que la création d'un intermédiaire institutionnel pourrait faciliter leur recherche de fonds auprès des entreprises.

Question 38

Pensez-vous que la création d'un "pôle mécénat" constituerait un levier pour votre institution ?
Donnez une note de 1 à 5 selon si vous n'êtes "pas du tout d'accord" ou "tout à fait d'accord"



Les structures semblent être **plutôt enthousiastes à la création d'un Pôle Mécénat en Nouvelle-Aquitaine**. Elles sont d'ailleurs nombreuses à avoir répondu à cette question.

Question 39

Parmi vos éventuels besoins, quel est selon vous le plus criant ?

Réponse 2, 6, 1, 7, 4 et 5.

Les réponses les plus données sont, dans l'ordre :

- « sensibiliser largement les entreprises et les acteurs environnementaux au mécénat (relai d'information)
- « faciliter la mise en relation entre porteurs de projets et mécènes (diffusion des offres sur un site internet) »
- « fédérer un large réseau d'entreprises »
- « soutenir les initiatives innovantes de mécénat (mise en ligne de projets)
- « mise à disposition d'outils pratiques »
- « apporter une expertise personnalisée »

D'autres réponses ont été données : « sélectionner et certifier les entreprises mécènes » ; « permettre que les services des impôts scrutant les éléments de l'intérêt général puissent mieux connaître la réalité des associations ».

7. Perspectives de l'approche du mécénat

Question 40

Comment pensez-vous que votre politique de mécénat va évoluer au cours des prochaines années ?

Sur 31 structures répondantes, 20 ne savent pas comment va évoluer leur politique de mécénat ; **10 prévoient une augmentation** ; aucune n'a répondu que la structure allait supprimer ou réduire sa politique mécénat.

Parmi celles qui ont répondu « augmentation », 6 pratiquent déjà le mécénat et 4 ne le pratiquent pas encore.

Question 41

Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'avons pas abordé ?

Les quelques structures qui ont répondu à cette question ont évoqué soit :

- le fait qu'il leur semble difficile d'attirer des entreprises.
- le fait qu'elles voudraient davantage d'aides de l'État plutôt que de demander une aide à des entreprises dont elles ne sont pas sûres de leurs positions vis-à-vis de l'environnement.

« Une association environnementale agréée pour la protection de l'environnement telle que la nôtre ne peut imaginer être soutenue par certaines entreprises ou groupes qui enfreignent des lois de protection de l'environnement (pollutions), qui ne sont pas engagées dans une démarche de développement durable, qui sont des lobbyistes opposés aux idées que nous défendons et pour qui nous ne serions qu'une verte niche fiscale ! [...] Le mécénat environnemental sur un site internet, cautionné par l'Etat et ses services, devrait être ouvert uniquement à des entreprises qui peuvent se prévaloir d'un comportement respectueux de la planète. ».

« Il est utile que l'Etat nous aide à faire modestement respecter les lois avant de solder la nature à des entreprises, poursuivant d'autres objectifs que protéger la nature et la biodiversité ! »

→ **Limites de l'enquête**

-Un échantillon assez faible

La principale limite de l'enquête concerne le fait que l'échantillon soit relativement limité, surtout pour ce qui est des questions qui ne concernent que les structures qui pratiquent le mécénat.

-Remplissage du questionnaire par les structures seules

Les structures ont préféré remplir le questionnaire seules (sauf une). Ainsi, il y a eu quelques incohérences lors du dépouillement des questionnaires comme le fait que des structures disent ne pas faire de mécénat et répondent ensuite à des questions réservées à ceux qui le pratiquent et vice-versa.

III- ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire

➤ Constat : positionnement de votre structure en matière de mécénat environnemental.

X 1) Sur une note de 0 à 5, comment évaluez-vous, au sein de votre structure, vos **connaissances en matière de mécénat environnemental** (cadre juridique, enjeux, dispositifs, outils, acteurs, ressources) ? (la note de 0 étant « *connaissances inexistantes* », celle de 5 : « *maîtrise totale* »).

0 1 2 3 4 5

X 2) **Au cours des cinq dernières années**, avez-vous mis en place, dans le cadre de votre activité, des **projets de mécénat au sein de votre établissement** ?

Oui Non

X 3) a) **Si non**, souhaiteriez-vous **en mettre une en place prochainement** ?

Oui Non

3) b) Si oui, **ces projets relevaient-ils d'une « réelle politique de mécénat »**, au sens juridique du terme, ou **d'un dispositif général de dons ou de parrainage (sponsoring)** ?

*Au sens juridique, le **mécénat** est un **don sans contrepartie directe** ou avec **contrepartie limitée**, relevant d'un **dispositif fiscal incitatif** pour le donateur (impliquant une réduction de l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu), pour l'exercice d'activités présentant un **intérêt général**. La différence essentielle avec le parrainage est cette absence de contrepartie directe. Le **parrainage** est, quant à lui, un soutien matériel apporté par une entreprise, s'inscrivant dans le cadre d'une **opération commerciale, en vue d'en retirer un bénéfice direct**. Cette distinction est importante en pratique car le « parrain » ne bénéficie pas des mêmes avantages fiscaux que le « mécène ».*

Réelle politique de mécénat Dispositif général de dons Dispositif de parrainage

4) Si oui, ces partenariats relevaient-ils du **mécénat en numéraire, en nature ou en compétences** ?

*Le **mécénat en numéraire** consiste pour le mécène à verser une contribution financière directe au bénéficiaire. Il se distingue du **mécénat en nature** (produits ou services) ou **en compétence** (prêt de main-d'œuvre) consiste pour le mécène à apporter des moyens à la cause qu'il entend soutenir.*

Numéraire En nature En compétences

5) Au sein de votre structure, **combien de personnes** sont dédiées au développement d'une politique de mécénat et / ou en charge de développer des partenariats privés (correspondant mécénat ...) ?

moins de 1 1 2 à 3 plus de 3, préciser :

6) Si oui, cette ou ces personne(s) exerce(nt)-t-elle(s) parallèlement **une autre activité au sein de votre structure** ? Si oui, pouvez-vous évaluer sa (leur) **quotité de temps de travail** effectif consacrée à la recherche de mécénat ?

De 5 à 20 % de 21 à 50 % plus de 50 %

7) Cette (ces) personne(s) a-t-elle (ont-elles) suivi une **formation spécifique** et de quel type? (universitaire, formation continue...)?

Non Formation universitaire Formation continue Autre, préciser :

8) Dans le domaine du mécénat environnemental, en faveur de **quel(s) type(s) d'action** sollicitez-vous un soutien financier privé ? (*plusieurs réponses possibles*)

Démocratisation / sensibilisation (faire venir ou amener le public à l'environnement)

Diffusion (vers le public)

Transmission (sauvegarde, patrimoine)

Recherche

Action transversale (démocratisation, diffusion, transmission, création...)

Ne sait pas

Autre, préciser :

9) Dans **quel(s) domaine(s) environnemental(aux)** votre structure sollicite-t-elle prioritairement du mécénat ? (*plusieurs réponses possibles*)

Sauvegarde de la biodiversité

Protection des milieux

Prévention des risques

Lutte contre les pollutions et nuisances

Préservation du patrimoine bâti et paysager

Ne sait pas

Autre, préciser :

➤ **Identification des pratiques et des stratégies de mécénat et de collecte de fonds privés.**

X10) En cas d'**absence de pratique de mécénat** au sein de votre structure ou si elle ne le pratique plus, quelles en sont les raisons ?

Non connaissance du dispositif

La structure est trop petite

Ne voit pas quelle entreprise peut être intéressée par un partenariat

Pas le temps de développer une politique mécénat

Trop de contraintes administratives

Faire la demande de « rescrit fiscal » à la direction départementale des finances publiques

Ne veut pas être liée à une entreprise

Autre, préciser :

11) Si vous avez déjà pratiqué une démarche de mécénat, pouvez-vous l'illustrer par un exemple de **projet de mécénat réussi** et pertinent et expliquer les raisons de ce succès ?

12) Avez-vous déjà rencontré un **échec en matière de mécénat** environnemental ? Si oui, pourquoi ? (*illustrez*)

13) Si vous avez déjà pratiqué une démarche de mécénat ou de collecte de fonds, **avez-vous pris contact avec un intermédiaire** institutionnel, associatif ou privé pour relayer votre projet ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

14) Dans votre approche du mécénat d'entreprise, avez-vous eu recours à une **procédure de recherche / collecte de fonds directe** auprès des entreprises ou **indirecte** par l'intermédiaire d'un organisme de collecte de fonds (fondation d'entreprise, fonds de dotation, association d'amis) ?

Directe Indirecte

Si besoin, précisez l'intermédiaire :

15) Dans le cadre de vos recherches de financement privé, avez-vous mis en place une « **stratégie de mécénat** » **réfléchi**e et **structurée** (ciblage des entreprises, définition de l' « offre environnementale » présentant les coûts, les objectifs et les finalités du projet) ?

Oui Non

16) Quels **outils de communication** utilisez-vous en priorité dans le cadre de vos recherches de mécénat ?

Communication numérique (site internet, réseaux sociaux, mails newsletters...)

Communication écrite (affiches, flyers, plaquettes...)

Communication orale (événements participatifs, soirées, rencontres...)

Communication presse (communiqués/articles de presse, interview...)

17) Quelle est la répartition entre le **mécénat d'entreprise** et le **mécénat des particuliers** ?

Mécénat d'entreprise : %

Mécénat des particuliers : %

18) Vos recherches de financements privés s'orientent-elles prioritairement vers votre **territoire d'implantation** (PME locales...) ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

19) Vos projets font-ils appel à :

du « **mécénat environnemental traditionnel** » – au profit exclusif d'une action à dimension environnementale.

du « **mécénat croisé** » où sont combinées des actions à dimensions environnementale, sociale et/ou éducative.

*Le « **mécénat environnemental traditionnel** » vise à soutenir des actions dans le champ environnemental exclusivement, sans prise en compte des aspects sociaux ou éducatifs.*

*Le « **mécénat croisé** » : le principe consiste à porter des projets environnementaux dans une dimension transversale combinant des actions à la fois environnementales, sociales ou éducatives dans une optique de diffusion et d'accès à la pratique du mécénat.*

20) **Les partenariats éventuels mis en place :**

s'inscrivent dans un temps long (démarche pérenne)

sont reconduits périodiquement (mécénat ponctuel)

➤ **Structure budgétaire de votre institution : évaluation quantitative des financements privés et de leur nature.**

X 21) Au niveau de la structure budgétaire de votre établissement, comment se répartissent vos différents postes de recettes entre les **subventions publiques** (Etat, collectivités, aides européennes...), les **recettes propres** et le **soutien financier privé** s'il existe (mécénat, dons...)? (*indiquez les répartitions en pourcentage des recettes globales et les valeurs respectives*)

Subventions publiques : %

Recettes propres : %

Soutien financier privé : %

22) Quelle a été l'**évolution du taux de financement privé** au cours des cinq dernières années ? Et pour quels types de projet ?

23) Dans le cadre d'un projet environnemental spécifique co-financé par du mécénat, à **quelle hauteur de financement** ce projet a-t-il été financé par le mécénat ? (*illustrez par un projet*)

➤ **Quel regard sur les partenariats développés avec le secteur privé ?**

X 24) Quel est selon vous l'**objectif premier d'une action de mécénat** pour une structure comme la vôtre ? (*cochez une seule case*)

Outil de diversification et d'optimisation des financements

Outil d'implantation territoriale / d'enrichissement du réseau de partenaires

Outil de promotion de l'offre environnementale

X 25) Selon vous, quelle est la **plus-value générée par de tels partenariats** ? (*aspect qualitatif*)

Relationnel Rapprochement de compétences Autre, préciser :

X 26) Selon vous, **une activité environnementale d'intérêt général est-elle compatible avec une intervention privée** ? De manière générale, considérez-vous positivement ou négativement le développement de partenariats avec le secteur privé ? (la note de 1 étant la moins positive, celle de 5 la plus positive).

1 2 3 4 5

X 27) Quel **regard portez-vous à l'égard du rapprochement des univers de l'environnement et de l'entreprise** ? (la note de 1 étant la moins positive, celle de 5 la plus positive).

1 2 3 4 5

X 28) Selon vous, **une opération de mécénat doit-elle être désintéressée** de la part du mécène (ou donateur) ? (la note de 1 étant « *pas du tout d'accord* », celle de 5 « *tout à fait d'accord* »).

1 2 3 4 5

Les contreparties constituent un avantage offert par le bénéficiaire au donateur : présence du logo ou du nom de l'entreprise dans la communication de l'opération « mécénée », d'entrées gratuites...

Identification des contraintes qui limitent le recours à des pratiques de mécénat.

X 29) La **demande de contreparties** par le donateur est-elle de nature à freiner le développement du mécénat par votre structure ? (la note de 1 étant « *pas du tout d'accord* », celle de 5 « *tout à fait d'accord* »).

1 2 3 4 5

30) Dans vos démarches de mécénat, avez-vous éprouvé des **difficultés d'ordre administratif** pour mener à bien votre projet, en particulier en ce qui concerne le respect des conditions d'éligibilité du bénéficiaire au mécénat ? (la note de 1 étant « *pas du tout d'accord* », celle de 5 « *tout à fait d'accord* »).

1 2 3 4 5

L'éligibilité du bénéficiaire au mécénat suppose le respect de deux conditions cumulatives :

- Le bénéficiaire doit être un organisme d'intérêt général : l'activité doit être non lucrative et non concurrentielle ; la gestion désintéressée ; et l'activité ne profite pas à un cercle restreint de personnes.

- L'œuvre doit être d'intérêt général (à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, environnemental, concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique...).

31) La **demande de « rescrit fiscal »** auprès de la direction départementale des finances publiques constitue-t-il un frein au développement du mécénat ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

*Aux termes de la loi du 1^{er} août 2003, un organisme **peut** demander, s'il le souhaite, à la direction des finances publiques s'il relève bien des catégories bénéficiant du mécénat. Cette demande de rescrit fiscal doit être formulée par écrit, en fournissant tous les éléments utiles pour apprécier l'activité de l'organisme.*

32) Dans vos recherches de financement privé, avez-vous éprouvé des **difficultés pour nouer des relations et/ou des partenariats** avec les acteurs du monde de l'entreprise ?

1 2 3 4 5

33) Avez-vous rencontré **d'autres contraintes** que celles que nous venons d'évoquer ? Si oui, lesquelles ?

 **Identification de vos besoins en matière de mécénat environnemental.**

○ **Les besoins en formation.**

X 34) Parmi vos éventuels besoins, **quel est selon vous le plus criant ?** (si plusieurs choix, hiérarchisez vos priorités)

Adaptation aux nouveaux enjeux et au fonctionnement du mécénat d'entreprise.

Maîtrise des outils pratiques du fundraising / de la collecte de fonds.

Maîtrise de l'environnement juridique du mécénat.

Autre, préciser :

Le fundraising, ou collecte de fonds, est un processus de sollicitation et de collecte financière sous forme de dons particuliers, d'entreprises, de fondations ou d'organismes gouvernementaux.

X 35) Connaissez-vous un ou des **organisme(s) de formation** en matière de mécénat ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

○ **Les besoins d'information et de mise en relation.**

X 36) Estimez-vous disposer actuellement des **ressources (informations...) nécessaires** au développement de telles pratiques de partenariat privé ?

Oui Non

X 37) L'existence d'un **intermédiaire institutionnel** serait-elle de nature à faciliter vos recherches de fonds auprès des entreprises ?

Oui Non

X 38) Pensez-vous que la **création d'un « Pôle Mécénat »** constitué d'une pluralité d'acteurs institutionnels (DREAL, DRAC, Admical, collectivités...), des représentants du monde de l'entreprise à travers le réseau des chambres consulaires (CCI, ordre des experts comptables, chambre des notaires, ordre des avocats) ; constituerait un **levier pour votre institution** ? (la note de 1 étant « pas du tout d'accord », celle de 5 « tout

à fait d'accord »).

1 2 3 4 5

X 39) Quelles seraient vos attentes prioritaires envers ce Pôle Mécénat parmi les suivantes ? (hiérarchisez vos trois priorités de 1 à 3)

Fédérer un large réseau d'entreprises.

Sensibiliser largement les entreprises et les acteurs environnementaux au mécénat (relai d'information à travers des rencontres, conférences, site internet).

Former les professionnels.

Mise à disposition d'outils pratiques.

Apporter une expertise personnalisée.

Faciliter la mise en relation entre porteurs de projets et mécènes (via la diffusion des offres sur un site internet dédié).

Soutenir les initiatives innovantes de mécénat (mise en ligne de projets environnementaux).

Autre, préciser :

➤ Perspectives de votre approche de mécénat.

X 40) Comment pensez-vous que votre politique de mécénat va évoluer au cours des prochaines années ?

Augmentation

Stabilisation

Réduction

Suppression

Ne sait pas

Si vous avez décidé de **réduire votre politique de mécénat ou de la supprimer : pourquoi ?**

X 41) Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'avons pas abordé ?

Annexe 2 : Mail envoyé aux structures

Bonjour,

Comme convenu par téléphone, je vous envoie un **questionnaire** concernant l'enquête que la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) mène actuellement sur le **mécénat environnemental** en Nouvelle-Aquitaine.

Ce questionnaire vous permet, en tant que porteur de projets, de vous exprimer sur le fonctionnement du mécénat en Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci est à me retourner **par mail avant J+15 si possible. Il est facile d'y répondre et cela ne vous prendra pas plus de 20 minutes. Vous pouvez le remplir directement sur ordinateur** (j'envoie une version en .doc et une version en .odt).

Les réponses que vous donnerez ne seront pas diffusées publiquement, elles serviront uniquement à une meilleure compréhension de ce qu'est aujourd'hui le mécénat environnemental en Nouvelle-Aquitaine dans le but de la création du Pôle Mécénat.

Si vous avez une question, n'hésitez pas à me contacter par mail ou par téléphone au **05 55 12 96 28**.

Précisions sur les réponses au questionnaire :

- Si vous ne pratiquez pas le mécénat, les questions 1, 2, 3 a, 10, 21, 24 à 29 et 34 à 41, vous concernent tout de même, elles sont identifiées par une croix bleue comme celle-ci « **X** » dans le questionnaire.
- Si vous avez pratiqué le mécénat mais que vous ne le pratiquez plus aujourd'hui, vous pouvez répondre à toutes les questions.
- Si vous pratiquez le mécénat, toutes les questions vous concernent sauf la question 10.

Contexte de l'enquête :

Dans le cadre de la création d'un Pôle Mécénat en Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine souhaite connaître les pratiques relatives au mécénat par les structures (associations, fédérations, conservatoires, parcs naturels) œuvrant dans le domaine de l'environnement. C'est pourquoi elle réalise en ce moment une enquête par questionnaire auprès de plusieurs structures. Cette enquête permettra de faire le point sur :

- Les pratiques de mécénat
- Les stratégies de mécénat et de collecte de fonds privés
- La structure budgétaire de l'association
- Le regard sur les partenariats développés avec le secteur privé
- Les contraintes qui limitent le recours à des pratiques de mécénat
- Les besoins en matière de mécénat environnemental

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est un don (sans contrepartie directe ou avec contrepartie limitée), d'une entreprise ou d'un particulier, à une activité d'intérêt général et relevant d'un dispositif fiscal incitatif pour le donateur. La différence essentielle avec le parrainage est cette absence de contrepartie directe.

Le parrainage est, quant à lui, un soutien matériel apporté par une entreprise, s'inscrivant dans le cadre d'une opération commerciale, en vue d'en retirer un bénéfice direct. Cette distinction est importante en pratique car le « parrain » ne bénéficie pas des mêmes avantages fiscaux que le « mécène ».

Ci-joint vous trouverez le questionnaire à remplir, ainsi que les organigrammes de la DREAL et de la Mission Développement Durable.

Votre participation à cette enquête est primordiale dans le cadre de la création du « Pôle Mécénat Nouvelle-Aquitaine ». Nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez à ce questionnaire.

Annexe 3 : Tableau des structures répondantes

Structure	Thématique	Département / ex-Région	Nombre de salariés Nombre d'adhérents
Charentes Nature	sauvegarde biodiversité + diffusion de la connaissance, recherche	16	15 430
Les jardins respectueux	diffusion de la connaissance, recherche	16	4 370
Les ailes de la vie	sauvegarde faune	17	5 45
LPO siège	sauvegarde faune + diffusion de la connaissance, recherche	National	162 45 000
CPIE 19	diffusion de la connaissance, recherche	19	17 33
Bassin Arcachon écologie	sauvegarde biodiversité	33	0 120
CPIE Médoc CURUMA	diffusion de la connaissance, recherche	33	7 78
Vélo-Cité	mobilité	33	3 +40 bénévoles 700
Le Bocal Local	Agriculture + ESS	33	2 12
Ecoacteurs en Médoc	Sauvegarde flore	33	3 40
Les amis de la Terre Landes	diffusion de la connaissance, recherche	40	0 non connu
CPIE Seignanx Adour	diffusion de la connaissance, recherche	40	8 45
SEPANSO 47	sauvegarde biodiversité	47	11 130
Au fil des Séounes	sauvegarde biodiversité + diffusion de la connaissance, recherche	47	6 120
MIGADO 47	sauvegarde faune	47	31 (région Aquitaine) 13
Surfrider	protection des milieux et des équilibres naturels des espèces	64	39 + 1458 bénévoles 9200
SEPANSO 64	sauvegarde biodiversité	64	0 151
CPIE Pays Basque	diffusion de la connaissance, recherche	64	4 + 7bénévoles 64

CD Marais Poitevin	protection des milieux et des équilibres naturels des espèces	79	0 60
IFREE	diffusion de la connaissance, recherche	79	11 25
Prom'haies PC	sauvegarde flore	79	10 + 18 bénévoles 380
Association Mainate (festival Ménigoute)	diffusion de la connaissance, recherche	79	2 90
Compost'Age	recyclage	86	3 20
Vienne Nature	diffusion de la connaissance, recherche	86	10 350
Terre de liens Limousin	Le soutien à des acquisitions de terrains, l'entretien des sites	87	1 150
Graine Aquitaine	diffusion de la connaissance, recherche	AQ	7 92
Conservatoire Limousin	protection des milieux et des équilibres naturels des espèces	LIM	32 400
LNE	diffusion de la connaissance, recherche	LIM	11 40
Société Mycologique Limousin	sauvegarde flore	LIM	0 + 35 bénévoles 160
Conservatoire PC	protection des milieux et des équilibres naturels des espèces	PC	32 6 (personnes physiques et 2 personnes morales)
Pêche NA	pêche	NA	1 12 fédérations départementales
FRAB NA	agriculture	NA	34 12
FRC NA	chasse	NA	2 12

TOTAL ex-régions	Ex-Aquitaine	14
	Ex-Limousin	5
	Ex-Poitou-Charentes	10
Nouvelle région	Nouvelle-Aquitaine	3
National		1

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15 rue Arthur Ranc – CS 60539 – 86020 Poitiers cedex
Tél. 33 (0)5 49 55 63 63 – Fax. 33 (0)5 49 55 63 01